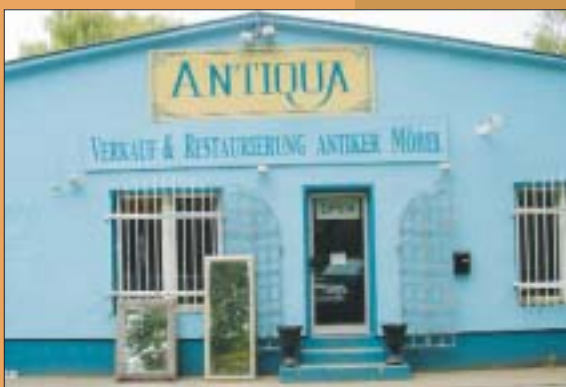


LEYCO[®] - ODEUR

PRODUIT ABSORBANT D'ODEUR



- Elimine les odeurs désagréables de tous les textiles comme sur les sièges d'automobile, les vêtements, matelas, chaussures, sacs etc... qui rentrent en contact avec la sueur
- Ne laisse aucun arriéré d'odeur
- Simple d'utilisation. Pour les matières textiles pulvériser à 30 cm de distance
- Ecologique - ne contient pas de gaz nocif à l'environnement
- Exempt de matière dangereuse

LEYCO®-ODEUR est un aérosol liquide pour éliminer les odeurs désagréables sur toutes les sortes de textiles, comme les sièges de véhicule, les rideaux, vêtements, matelas, chaussures, sacs, vêtements de sport, etc. Des textiles de sport qui viennent en contact avec la sueur, les textiles dans les compartiments fumeurs des transports publics, des autocars etc.



PRODUIT ABSORBANT D'ODEUR

CHAMP D'APPLICATION

LEYCO®-ODEUR est un aérosol liquide pour éliminer les odeurs désagréables sur toutes les sortes de textiles, comme les sièges de véhicule, les rideaux, vêtements, matelas, chaussures, sacs, vêtements de sport, etc. Des textiles de sport qui viennent en contact avec la sueur, les textiles dans les compartiments fumeurs des transports publics, des autocars etc.

DESCRIPTION

LEYCO®-ODEUR est un produit aqueux qui est appliqué de manière très économique. L'odeur désagréable des textiles disparaît au séchage du produit. L'odeur n'est pas recouverte par des substances parfumées, mais elle est détruite.

AVANTAGES

- Non combustible, aucun gaz carburant
- Peut être utilisé partout
- Aucune matière dangereuse
- Simple d'utilisation

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur: Incolore
Aspect: Liquide
Densité: 1,02 g/cm³
Point éclair: Pas significatif
Valeur pH: 8

APPLICATION

Les textiles à traiter sont pulvérisés par LEYCO®-ODEUR à 30 cm de distance de manière régulière. Ne pas tremper les matières textiles, uniquement les humidifier.

L'agent actif doit sécher. Il est cependant préférable d'opérer un essai de sensibilité sur les textiles (en particulier la soie) afin de valider le traitement.

STOCKAGE

A protéger du froid, du gel et du feu. Entreposer dans son emballage d'origine fermé. Produit gardant ses propriétés initiales au minimum pendant 30 mois dans ces conditions.

MESURES DE PRECAUTION

Ne pas aspirer les vapeurs. En cas d'ingestion de pas faire vomir.

Faire intervenir un médecin et lui présenter l'étiquette sur l'emballage du produit.

Remarques

La parution de cette fiche technique annule toutes les précédentes. Nos recommandations sont basées sur nos connaissances actuelles et sur une longue expérience et ne sont en aucun cas contractuelles et n'engagent pas notre responsabilité. L'utilisation et la quantité varient suivant la situation donnée. 09.01.2004